

ANNEXE 3

DECLARATION  DE CONFORMITE

(Directive Machines 98/37/CE, Annexe II, partie A)

Fabricant:

Adresse:

Déclare que:

(Description de la porte/ portail, modèle, numéro d'identification)

Site:

(Adresse)

Est conforme à la directives suivante:

98/37/CE Directive Machines

Et déclare en outre que les parties applicables des normes suivantes ont été respectées:

prEN 12650-1 : 2002-01 Portes piétonnes motorisées
Partie 1 : Qualités du produit et méthodes d'essai.

prEN 12650-2 : 2002-01 Portes piétonnes motorisées
Partie 2 : Sécurité des portes piétonnes motorisées.

Date :

Signature lisible du Responsable Légal :